

La Fondation Planiol lance un financement participatif

Publié le 17/05/2018 à 04:55 | Mis à jour le 17/05/2018 à 09:33

f 85

Twitter

G+

E-mail

SANTÉ - TOURS



Sandrine Ferré coordonne le projet de l'Inserm avec Philippe Billeau (à gauche) et Claude Charuel, le président de la Fondation Planiol. (Photo NR)

© Photo NR

Elle a retenu le projet conduit par une équipe de l'Inserm qui cherche à mieux comprendre les troubles du langage chez les enfants sourds. Il manque 2.000 euros.

C'est une campagne de financement participatif particulière qui a démarré début avril et se poursuit jusqu'au 30 juin. La Fondation Planiol invite en effet les donateurs à soutenir le projet de l'équipe Inserm (unité 1.253) spécialisée en neuropsychiatrie fonctionnelle que coordonne Sandrine Ferré, enseignant chercheur en sciences du langage. Il entre dans le cadre de la thèse de Céline David, orthophoniste, qui travaille en tant que doctorant au service ORL de l'hôpital Bretonneau.

A quoi va servir l'argent « *L'implant cochléaire, qui permet à une grande majorité d'enfants sourds de développer le langage oral, ne donne pas ce résultat à tout le monde* », explique Sandrine Ferré. Mais pour 13 % d'entre eux, le langage ne se développe pas bien alors qu'ils entendent. Il n'y a pas chez eux de troubles associés, socioaffectifs par exemple. On essaie alors de savoir d'où cela vient en procédant à différents tests : répétitions de mots et de phrases, mesures des activités électriques du cerveau et du QI non verbal. Il a été découvert également un trouble chez ceux qui utilisent la langue des signes. On va donc comparer les différents groupes d'enfants âgés de 6 à 10 ans, l'un avec la langue des signes et l'autre sans... ».

Les enfants sourds « implantés » ayant des difficultés de langage ne sont que deux. Or, ils sont présents un peu partout en France. « Nous avons besoin d'argent pour

réaliser les enregistrements sur place, dans leurs structures d'accueil », indique Sandrine Ferré.

La Fondation Planiol précise que 1.000 € ont déjà été collectés, sur les 3.000 nécessaires aux déplacements. Son site héberge la plateforme Hello Asso qui collecte les fonds (paiement électronique). Sinon, les donateurs pourront envoyer leurs chèques à (l'ordre de) Fondation Planiol, 51 rue de la Joubardière, 37250 Veigné.

Date limite le 30 juin.

Sur le site Fondation Planiol : <http://fondation-planiol.fr> Sur le site HelloAsso : <https://www.helloasso.com>